



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 24 FEVRIER 2016

La grande région monte au salon

Le Salon de l'agriculture ouvre ses portes samedi. Forte de 155 labels de qualité, l'agriculture régionale entend mettre en avant son image dans un contexte de crise des filières.

Stéphane MOREALE

L'édition 2016 du Salon international de l'agriculture, du 27 février au 6 mars Porte de Versailles à Paris, constituera un événement inédit pour l'agriculture régionale. C'est en effet la première fois, suite à la réforme territoriale, que les filières et produits d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes seront officiellement unis sous une même bannière. Symbolique de la nouvelle union, le salon sera l'occasion pour la Région de présenter aux visiteurs «son modèle agricole performant, innovant et durable», dicit Alain Rousset, président de ce qui est aujourd'hui la première région agricole d'Europe.

Communiquer sur la qualité

Une image «de qualité, de responsabilité et d'innovation» que les acteurs de la filière, présents en force à Paris – ils occuperont le plus grand stand du salon – souhaitent mettre en avant dans un contexte de crise des filières et d'image altérée après la diffusion de plusieurs reportages sur les dangers des produits phytosanitaires et la «malbouffe». «La fi-

La première ferme d'Europe

La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes c'est: la première ferme d'Europe avec 4,2 millions d'hectares de surface agricole et 11 milliards d'euros en valeur de production; la première région agroalimentaire de France avec 85 000 exploitations agricoles et 180 000 emplois; la première région de l'Hexagone pour les produits de qualité, 155 produits sous SIQO.

lière agricole traverse une période très difficile, a reconnu Alain Rousset lors de la présentation du programme de la Région durant le salon. C'est pourquoi la qualité sera le maître mot de notre stratégie.»

L'agriculture régionale compte mettre en avant ses 155 signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) – le dernier venant d'être décerné au piment doux d'Espelette – et profiter de cette vitrine unique pour communiquer sur ses savoir-faire. Ainsi l'«emblème» de la grande région agricole à Paris s'appelle



La vache «Cerise» sera l'emblème de la première région agricole de France. Photo S. M.

«Cerise», une vache de race bazadaise et dont le parrain sera l'acteur Pierre Arditi. «On réfléchit tous à l'avenir de la profession, admet Joël Sillac, éleveur de «Cerise» à Perquie dans les Landes. Il faut concilier tradition et modernité. L'innovation permettra de faire vivre nos territoires.»

Ce choix de filières de qualité figure au cœur du combat que le monde agricole régional mène pour aboutir «à un modèle économique plus performant», selon le président Alain Rousset. Ce dernier le sait: toute la filière souffre de problèmes de surproduction, de chutes de prix et de perte de compétitivité dans un marché ultra-concurrentiel. «Je ne recherche pas de coupables à cette crise économique, sociale et sociétale, mais je vois les conséquences de politiques prises en dehors de nous: nous n'avons pas pris de bonnes décisions dans la modernisation de l'agriculture», poursuit Alain Rousset pour qui le contre-modèle absolu demeure l'exemple breton.

La région entend donc mettre à Paris l'accent sur ses productions fermières en circuits courts, tel l'agneau de Poitou-Charentes ou la

race bazadaise pour la viande bovine. La filière élevage de la grande région sera d'ailleurs réunie sur un même stand de 255 mètres carrés et deux pôles: pôle bovin et filières ovine et caprine.

Réorganisation de la promotion

La réorganisation des organismes promotionnels du secteur se met progressivement en place. Les chambres d'agriculture des trois anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont fusionné dans une entité unique tandis qu'«une grande structure de promotion» de la filière regroupant les actuelles AAPrA, Crepal Limousin et Irqua Poitou-Charentes devrait bientôt voir le jour.

Alors que la bannière «Sud-Ouest France» est pour l'instant en stand-by – Midi-Pyrénées, la région partenaire, ayant depuis sa fusion avec Languedoc-Roussillon deux pieds dans le même sabot –, les acteurs de la filière attendent de connaître le futur nom de «la première région agricole de France» pour pouvoir cultiver cette nouvelle image de marque.

L'innovation au cœur de la politique régionale

Développer les mécanismes assurantiels, s'appuyer sur les pôles de compétitivité et entreprises de la région – telle Ceva – pour les traitements, promouvoir la filière bio et l'agriculture raisonnée, les solutions énergétiques – méthanisation, énergie solaire –,

développer les filières courtes d'approvisionnement des lycées, soutenir les nouvelles installations seront les priorités de l'exécutif régional. Qui compte s'appuyer sur des pôles innovants – cluster machinisme agricole, Institut de la vigne et du vin... – pour soutenir la modernisation de la filière.

Jarnac: chasse aux crottes de chien et poubelles sauvages

Lundi, le conseil municipal de Jarnac s'est attaqué à plusieurs incivilités: les déjections canines et les dépôts sauvages d'ordures.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Dire, redire, menacer d'une amende ne suffit plus. François Raby, le maire de Jarnac, a décidé de s'attaquer au manque de civisme de certains habitants de la commune. Des négligences qui se traduisent par des crottes de chiens non ramassées, des dépôts de poubelles ignorant les jours d'enlèvement et des encombrants déposés n'importe où dans l'attente que les services de la Ville fassent le boulot.

**Des «frais»
de 50 € à 150 €**

Lundi soir, le conseil municipal a ainsi décidé de durcir l'arsenal répressif en votant des frais de nettoyage de 50 euros à chaque fois qu'il faudra nettoyer des crottes de chien non ramassées. Pour les déchets, il en coûtera 70 euros à 150 euros (suivant le travail à effectuer) pour ceux qui déposent leurs poubelles en dehors des jours de ramassage et les dépôts sauvages d'encombrants. Ces «frais» s'ajoutent aux amendes de 35 euros applicables à ces incivilités.

«Il faut que les gens prennent conscience que leurs négligences ont un impact pour tout le monde et obligent nos services à faire le travail à leur place. Les rues et les parcs sont régulièrement souillés par les crottes de chien. On constate que les amendes ne sont pas dissuasives», a appuyé le maire qui est conscient de la difficulté de trouver les auteurs : «Nous serons très attentifs et la police municipale sera chargée de trouver les contrevenants.» En plus de ces frais d'enlèvement et de nettoyage,



Les propriétaires de chien sont désormais surveillés à Jarnac.

Photo archives CL

la mairie veut mener une campagne de «sensibilisation» par le biais d'affiches réalisées par les écoliers. En outre les chiens seront désormais «tolérés» dans les parcs uniquement tenus en laisse et en dehors des pelouses et jardins. L'accès des aires de jeux et de sport leur sera tout simplement interdit.

Concernant les poubelles, la Ville veut lutter contre la facilité. «Malgré les rappels réguliers sur les jours et les heures de sortie des sacs, ceux-ci ne sont pas respectés et il est constaté que cela se produit souvent au même endroit. Là encore les amendes ne semblent pas suffire pour changer les comportements. C'est pareil pour les encombrants déposés n'importe où. Il n'est pas rare que les personnes en cause se sentent non responsables et continuent en toute impunité», a ajouté François Raby. Ces décisions ont été votées à l'unanimité du conseil municipal.

Orientations budgétaires. Le débat sur les orientations budgétaires qui a occupé la plus

grande partie du conseil municipal n'a pas provoqué d'opposition particulière. Il faut dire que la situation financière de Jarnac est plutôt saine avec un taux d'endettement faible (15 % des recettes). Une situation jugée «non inquiétante» par Jean-Yves Daney, comptable du Trésor, et ce malgré la baisse des dotations d'État (- 80 000 euros en 2015) qui devrait se poursuivre au même rythme jusqu'en 2017. Seule inquiétude, la hausse des charges à caractère général, et notamment les frais d'électricité (+50 000 euros).

De son côté, l'opposition s'est inquiétée de la hausse de ces charges et a noté le «manque d'ambition» de ce budget notamment en raison d'investissements timides. «Je gère ce budget avec mon bon sens paysan, mais nous allons réaliser la maison de santé qui est un très gros projet», a répondu François Raby, annonçant que les impôts «n'augmenteraient pas» en 2016.

La CGT lance un préavis de grève pour le 1^{er} mars

C'est une première au sein de Véolia Propreté à Châteaubernard. La CGT a déposé hier soir un préavis de grève pour le mardi 1^{er} mars.

«Preuve que ce n'est plus tenable, qu'on ne peut plus continuer comme ça, indique France Guichard, le délégué syndical de l'entreprise. On a un métier très difficile, on donne, on donne, on ne reçoit rien en retour, il faut dire stop». Stop avec ce mouvement de grève annoncé de l'ensemble

de la corporation «éboueurs» si la direction venait à ne pas entendre ses revendications, huit, parmi lesquelles «une hausse de 10% des salaires, l'amélioration des conditions de travail, la baisse du coût de notre mutuelle et le retrait des trois jours de carence maladie pour les plus importantes», énumère France Guichard qui compte rassembler les salariés des sites de Sainte-Sévère et Aytré, en Charente-Maritime, dans ce mouvement.



France Guichard, le délégué CGT de l'entreprise (à droite), a listé huit revendications pour améliorer la situation d'une corporation «éboueurs» en colère. Photo G. B.

Lendemain de tempête à la Région Aquitaine

BENOÎT LASSERRE

b.lasserre@sudouest.fr

Depuis le 4 janvier dernier, date de son élection officielle à la présidence de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, Alain Rousset doit faire face à deux crises, n'ayant évidemment rien à voir : la crise aviaire et la crise Macaire.

Rappelons que Jean-François Macaire, ancien président socialiste de la Région Poitou-Charentes, à qui Alain Rousset avait confié la vice-présidence aux finances de la nouvelle Région, a rendu lundi sa délégation après la découverte de 132 millions d'euros impayés par l'ex-collectivité picto-charentaise, ainsi que 130 millions d'euros d'emprunts dits « structurés », c'est-à-dire potentiellement toxiques.

Celui qui avait succédé à Ségolène Royal reste vice-président, mais le « pour l'instant » ajouté par Alain Rousset laisse penser qu'il pourrait également renvoyer Jean-François Macaire sur les bancs de l'institution.

Déclarations « lamentables »

Une décision que le président aquitain qualifie de « difficile affectivement » mais politiquement inévitable. « Je fais mon job » ajoute-t-il, notamment à l'attention de Ségolène Royal, qui, sans franchement prendre la défense de son successeur et avant de s'envoler pour l'Égypte

dans le cadre de sa présidence de la COP21, a qualifié de « lamentables » les déclarations d'Alain Rousset et vanté ses dix ans de gestion.

C'est peu dire que l'affaire Macaire a causé un choc au sein de l'assemblée, et plus particulièrement pour les élus picto-charentais, quelle que soit d'ailleurs leur étiquette.

Au sein du groupe PS, les élus royalistes ont emboîté le pas de leur ancienne présidente, mais sans aller jusqu'à ouvrir une crise avec Alain Rousset.

« Même l'opposition n'a pas sonné l'hallali contre Jean-François Macaire, préférant orienter le canon du fusil vers Royal »

La vice-présidente écologiste, Françoise Coutant, qui siègeait également au sein de l'exécutif picto-charentais, se dit « humainement triste pour Jean-François Macaire, qui est un élu profondément honnête, et j'avoue avoir encore du mal à croire les chiffres annoncés. Mais, ajoute-t-elle, un président de collectivité est forcément responsable de la gestion passée. »

Même l'opposition de droite et du centre n'a pas sonné l'hallali contre Jean-François Macaire, préférant

POLITIQUE Secoués par l'affaire Macaire, les élus picto-charentais espèrent que les déboires financiers révélés par Alain Rousset ne pénaliseront pas leur ancienne région

orienter le canon du fusil vers Ségolène Royal, qui, mystère de l'informatique, apparaît sur l'ancien site Internet de Poitou-Charentes comme présidente de la commission des finances, y compris après avoir cédé le volant quand elle est redevenue ministre.

« Même si elle ne siégeait plus, on sait bien que c'est elle qui continuait de diriger et que Macaire ne restait qu'un fidèle exécutant », assure l'élu LR Hervé Blanché, par ailleurs maire de Rochefort.

Incrédulité

Pourtant loin de la rue François-de-Sourdis, François Bayrou avoue lui aussi son incrédulité. « Ce qui m'étonne dans cette affaire, c'est que Jean-François Macaire ne se défende même pas, ni lui ni son bilan. »

Les orateurs de la droite et du centre ont préféré rappeler leur demande d'un audit global des finances des trois anciennes régions, sous le contrôle de la commission des finances que présidera l'élu LR de la Vienne, Olivier Chartier. Lequel ne sait donc pas qui sera son interlocuteur au sein de l'exécutif.

Alain Rousset semble privilégier pour l'instant (une expression très en vogue) la nomination d'un rapporteur général du budget au sein de la commission des finances, comme cela se pratique à l'Assemblée nationale et au Sénat.

« Gestion consensuelle »

« Nous insistons sur l'opportunité que peut être cette crise de démarrage si nous avons ensemble le courage d'aller dans le sens d'une gestion consensuelle, impartiale et transparente », a souligné pour l'UDI Jean Dionis du Séjour. Le Front national, en revanche, n'a pas pris de gants, Gonzague Malherbe exigeant « au nom de l'honneur la démission du Conseil régional de Jean-François Macaire ».

Encore secoués par les déboires de l'ancien président, les élus picto-charentais, là encore de gauche ou de droite, espèrent surtout que leur territoire ne sera pas pénalisé par l'ardoise mise au jour. « Nous avons quand même engagé des politiques innovantes, rappelle Françoise Coutant, et je tiens à ce qu'elles soient pérennisées. J'en parlerai à Alain Rousset, une fois le calme revenu. »

Ces élus doivent également découvrir un nouveau mode de fonctionnement qu'on qualifiera de plus... classique avec Alain Rousset qu'avec Ségolène Royal. La commission permanente regroupait par exemple tous les élus et elle était ouverte au public. Pour ce qui est de rendre l'information publique, on a cru comprendre qu'Alain Rousset était largement servi...



La SNCF a décidé de supprimer certains trains sur des lignes comme Bordeaux-Arcachon.

PHOTO BERNADETTE DURBOURG / 15011

TER : la Région refuse

TRANSPORT Elle dénonce la suppression de plusieurs « circulations » décidée par la SNCF

La Région refuse la suppression de 24 TER quotidiens qui affecte plusieurs lignes depuis quelques jours – « un comble dans une période déjà compliquée pour les usagers ». Elle demande le rétablissement immédiat du plan de transport initial, sans attendre le mois de juillet.

« Sans réaction rapide de la SNCF » pour rétablir ce plan, la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes affirme qu'elle « prendra des mesures à la hauteur du service non rendu ».

Selon elle, la SNCF a décidé de façon unilatérale de supprimer certains trains sur les lignes suivantes : Bordeaux-Coutras-Angoulême, Bordeaux-Le Verdon, Bordeaux-Arcachon, Bordeaux-Bergerac-Sarlat, Agen-Périgueux et Bordeaux-Périgueux. 24 trains auraient ainsi été retranchés chaque jour en semaine, soit plus de 5% des circulations commandées par la Région.

Ce nouveau programme mis en place le 8 février devrait, selon la SNCF, se poursuivre jusqu'au 2 juillet. Cette décision s'explique par un manque de conducteurs qui ne permet plus à la SNCF d'assurer son plan de transport. Sur le site de Bordeaux, il manquerait entre 16 et 20 conducteurs, et 300 à l'échelon national.

Pas d'élu du FN dans les lycées

■ L'affaire aurait pu faire du bruit, elle a été étouffée par la découverte des ardoises picto-charentaises et le retrait de Jean-François Macaire de sa délégation aux finances (nos éditions précédentes).

Lundi en effet, outre les délégations attribuées à 42 élus de la majorité Rousset, la commission permanente a entériné les nominations des conseillers régionaux dans les multiples organismes où siège l'institution, dont les conseils d'administration des lycées.

La question avait déjà agité d'autres Conseils régionaux présidés par le Parti socialiste : peut-on laisser le FN siéger dans les lycées ou faut-il tenir compte des résultats électoraux qui donnent au parti lepéniste un ticket d'entrée dans ces établis-



Stéphane Delpeyrat, A.R.C. G. B.

sements scolaires ? Cette même question avait aussi divisé les rangs du groupe socialiste aquitain que préside Stéphane Delpeyrat. « Cer-

tains d'entre nous considéraient qu'il était moralement impossible que le FN siége dans un conseil d'administration, d'autres faisaient valoir que des professeurs et des parents d'élèves ont voté FN et qu'il fallait donc qu'ils voient ce que ça donnait dans les faits. »

Il n'y aura finalement pas d'élu FN au sein des lycées. Le vote s'effectue en effet à la proportionnelle. À ce titre, le groupe FN est le plus puissant derrière le groupe PS. Pour dépasser en nombre d'élus le groupe que préside Jacques Colombier, il fallait que les Républicains, l'UDI et le Modem présentent une seule liste, ce qu'ils ont fait. Du coup, sur les quatre sièges à attribuer dans chaque lycée, trois sont allés au PS et le quatrième à l'intergroupe d'opposition.

Peu de délégués charentais pour la Région

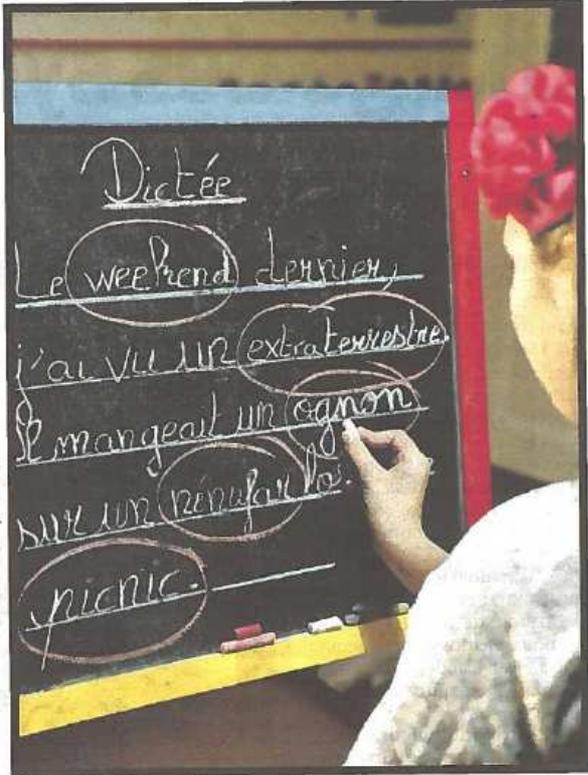
On ne peut pas dire que les Charentais brillent par leur présence dans l'organigramme des élus de la grande région. Sur les 42 élus de la majorité délégués auprès du président et des vice-présidents, on retrouve un seul Charentais : le Cognacais Jonathan Muñoz, responsable du développement international auprès de Bernard Uthurry, vice-président chargé du développement économique. Le Charentais William Jacquillard est lui chargé d'une mission spécifique (« concertation et dialogue social territorial et environnemental »).



Poitou-Charentes n'est pas

endettée. On parle de retards de paiement, ce n'est pas la même chose »

L'ancien conseiller régional centriste Alexis Blanc.



La ministre Najat Vallaud-Belkacem et Hélène Carrère d'Encausse, de l'Académie française, se renvoient la balle. PHOTOS AFP ET MAXPPP

que facultatif l'usage du circonflexe sur les voyelles « i » et « u ». On frôle la mise en examen Quai Conti. Face à l'avalanche d'articles impliquant la vénérable institution dont elle est la secrétaire perpétuelle, Hélène Carrère d'Encausse. Et, dans un entretien publié le 13 février par « Le Figaro », elle avoue sa surprise devant un tel raffut. « Je n'ai pas compris les raisons qui expliquent l'exhumation d'une réforme de l'orthographe élaborée il y a un quart de siècle et où l'Académie française n'a eu aucune part, à l'inverse de ce que l'on a voulu faire croire », dit-elle.

« L'Académie fait pleurer les amoureux du français »

Cette fois, c'est la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, qui sort de ses gonds. Et qui, dans un communiqué, s'étonne ouvertement de la réaction de la secrétaire perpétuelle alors que, précise-t-elle, les rectifications tant brocardées « sont intégrées dans la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française et que l'Académie, pourtant contactée par le Conseil supérieur de la langue française, n'a pas fait de remarque quant à la préférence de cette référence. » C'est le coup de grâce...

Les craintes de Druon
Car la ministre enfonce le clou en convoquant Maurice Druon, le pré-décèsseur d'Hélène Carrère d'Encausse, qui, dit-elle, avait affirmé en 1990 que le rapport du Conseil supérieur de la langue française, installé par le Premier ministre d'alors, Michel Rocard, et portant justement sur les rectifications de l'orthographe, avait été approuvé à l'unanimité par l'Académie.

Cela dit, rappelle « Le Monde » dans son édition numérique, Maurice Druon, qui s'y connaissait en malédiction - on lui doit la célèbre série des « Rois maudits » -, avait anticipé l'indignation et la révolte que ne manquerait pas, déjà, de susciter cette cosmétique de l'orthographe, préconisant « la mise en place d'un service qui répondrait aux interrogations venant non seulement de France mais d'ailleurs ».

Comme le redoutait l'écrivain, la France est au bord de l'apoplexie. Les modifications de la langue française ont bien été publiées au « Journal officiel » le 6 décembre 1990, précise « Le Monde ».

Ne voulant pas subir le triste sort de Louis XVI, les académiciens font paraître dès la mi-janvier un communiqué assurant que les dispositions paraphées par le Conseil supérieur de la langue française « n'ont aucun caractère obligatoire ».

Il aura donc fallu un quart de siècle pour réveiller le volcan, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Maurice Druon a d'ailleurs eu raison un peu trop tôt, prévoyant qu'il faudrait de nouveau réformer l'orthographe vers 2020. C'est à se demander pourquoi François Hollande, pourtant promoteur de l'Académie française, n'a pas encore proposé, pour sauver les verts (habits), l'organisation d'un référendum sur l'orthographe.

L'orthographe, cause très académique

L'Académie française et l'Éducation nationale se chamaillent toujours sur la paternité de la réforme de l'orthographe

BENOÎT LASSERRE
blasserre@sudouest.fr

A lors, à qui la faute ? Oui, à qui doit-on cette querelle, comme on les adore en France, sur un éventuel remaniement orthographique causant presque plus de ramdam que le réaménagement gouvernemental de François Hollande et Manuel Valls ?

Qui veut assassiner l'accent circonflexe, ce chapeau enjolvant tant de mots de la langue française ? Justement, personne ne veut porter le chapeau. Dans ce Cluedo linguistique, le colonel Moutarde porte l'habit vert de l'Académie française, et Madame Pervenche le tailleur de Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale, se renvoient la balle par médias interposés. Et bien malin qui démasquera le coupable.

Jean d'Ormesson, réputé pour son urbanité et son flegme, en a même perdu son sang-froid. « Je me refuse à parler de l'accent circonflexe alors qu'il y a des gens qui se suicident », s'est-il exclamé, oubliait - ce qui est étonnant de sa part - qu'on est en France, pays où on ne plaisante pas avec les accents, où on peut se déchiqueter à coups de tribunes pendant des semaines à propos d'un paragraphe égaré au

milieu de six cents pages d'une thèse de philosophie, et où désormais, grâce aux joies du numérique, on « se clashe » sur les réseaux sociaux, où on lit rarement : « Encore eût-il fallu que vous le twittassiez. » Sur Twitter, justement, on voit fleurir le terme « JeSuisCirconflexe ». Rappelons que la réforme, heureusement, n'a encore tué personne.

Même François Bayrou, qui se fâche à coup sûr si on ose accoler l'adjectif « mou » à « centriste », prévient dans « Le Journal du dimanche » qu'il prendra la tête du mouvement de résistance contre une disparition de l'accent circonflexe, tel un zadiste de Notre-Dame-de-l'Orthographe.

« D'une complexité inouïe »

« L'orthographe française est certes absurde et d'une complexité inouïe. On est d'autant plus fier de la maîtriser », affirme dans le magazine « Causeur » le philologue Slobodan Despot, d'origine... serbo-croate. L'émoi est donc né cette année de l'annonce que les manuels scolaires de la rentrée prochaine appliqueraient les recommandations simplifiant la langue française : disparition d'accents circonflexes et de traits d'union, remplacements de « ph » par un « f »

plus facile à mémoriser, car tout le monde n'a pas les capacités d'un éléphant (ou éléfant, si vous avez peur de vous tromper).

La stupeur se répand comme une trainée de poudre. Le ministère de l'Éducation nationale est sur-le-champ cloué au pilori. Pas étonnant quand on sait qu'une piscine y est rebaptisée « milieu aquatique profond standardisé ».

Montrée du doigt, l'Éducation nationale se défend et rappelle que cette réforme de l'orthographe qui pourrait entrer en vigueur en septembre prochain date de... 1990 (ce qui s'appelle se hâter lentement) et surtout qu'elle a reçu le

feu vert des gens en habit de la même couleur. Le scandale éclate. C'est donc l'Académie française, institution quatre fois centenaire chargée de défendre la langue française, qui a planté son épée dans le dos de celle-ci en prônant l'abandon du trait d'union entre « chauve » et « souris », « croque » et « monsieur », « porte » et « monnaie ».

La secrétaire et la ministre

C'est l'Académie qui fait pleurer les amoureux du français en sacrifiant le « i » d'« oignon », en flinguant le « ph » de « nénuphar » et qui, terrible cerise sur le gâteau, rend pres-

RÉSEAUX SOCIAUX

Quand Twitter se déchaîne

Grand pratiquant du réseau social aux 140 signes et défenseur acharné de l'orthographe par l'exercice de la dictée, qu'il a remis au goût du jour, Bernard Pivot s'en est bien sûr donné à cœur joie pour commenter la réforme resurgie d'on ne sait où.

« Les huitres : ne nous ôtez pas notre accent circonflexe, c'est notre perle. » « Comment expliquer aux écoliers que quelque 2 000 mots bénéficient de deux orthographe et

pas les autres ? » « Les grenouilles : pas touche à nos nénuphars ! »

On ne compte plus les tweets assortis du #JeSuisCirconflexe, dont certains rédigés par des étrangers amoureux de notre langue malgré sa complexité. Sans surprise, Najat Vallaud-Belkacem y est souvent prise à partie. Y apparaît également le footballeur Franck Ribéry, qui a mené sa propre réforme de la langue française.

Le pylône téléphonique brouille l'ambiance

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Le projet du maire d'installer une nouvelle antenne en avril suscite bien des remous

JONATHAN GUÉRIN

cognac@sudouest.fr

Hercule avait ses travaux, Dominique Souchaud aura son pylône: Le maire de Saint-Sulpice entend mener son projet d'amélioration du réseau téléphonique en cinquante jours. « Cela va nous permettre d'avoir du très haut débit pour les 65 hameaux de la ville et d'assurer une couverture radio », explique-t-il, en espérant un début des travaux pour avril.

Mais à l'heure des premières réunions de chantier, il y a quelques frotures sur la ligne. La nécessité de cette installation est en effet contestée. « On ne voit pas bien pourquoi il faudrait abandonner les antennes situées sur le château d'eau », s'interroge Michel Gourinchas, sollicité en tant que président de Grand-Cognac pour subventionner les travaux.

En effet, deux opérateurs occupent déjà le sommet du château d'eau, au lieu dit Bodet : le bail de Bouygues arrive à échéance fin juin, et celui d'Orange en 2019. Pas d'urgence, donc, mais depuis juin dernier, l'idée d'un nouveau pylône re-

groupant tous les opérateurs sur le point le plus haut de la commune apparaît comme une solution pour « assurer un certain dynamisme à la commune », selon le premier édile.

Les voisins pas prévenus

Premier accroc, Orange et Bouygues ne seraient pas intéressés par la location du pylône. Ce qui équivalait à deux loyers en moins. Pour l'heure, seul Free a signé, cette semaine, une convention sur douze



Actuellement, Orange et Bouygues sont locataires du château d'eau. PHOTO MICHEL AMAT/LE SUD OUEST 3

ans assurant 3 500 euros annuels à la commune. « Pour un projet qui coûte 85 000 euros, on se demande au bout de combien de temps l'investissement sera rentable », s'interroge Colette Thoraval, élue d'opposition au Conseil municipal.

Pour le côté finances, justement, Dominique Souchaud tablait sur une aide de Grand-Cognac. Mais la communauté de communes fait savoir que les 16 000 euros ont peu de chance d'être accordés. « Je vais également demander l'aide de la Ré-

gion, rassure le maire. Mais cela montre toute l'estime que Grand-Cognac a pour nous... D'autant que les communes alentours auraient pu bénéficier du pylône. »

Une irrégularité de forme

Or, Louzac-Saint-André et Cherves-Richemont avouent ne pas avoir été prévenus et préfèrent rester dans la configuration actuelle : le syndicat d'eau continuerait d'encaisser le loyer des opérateurs du château d'eau. Ambiance...

Autant sur le coût que sur l'opportunité, les avis divergent. « Il n'est pas question de faire du business, se défend le maire. J'ai seulement espoir de faire un bon investissement. » Une logique que Colette Thoraval ne valide pas : « En décembre, la commune a eu du mal à payer les salaires. Pour un village de 1 300 habitants, dépenser 80 000 euros pour un tel projet n'est pas forcément opportun aujourd'hui. »

« Pour un village de 1 300 habitants, dépenser 80 000 € pour un tel projet n'est pas forcément opportun »

L'argument fait bondir le maire, qui ne communique plus que par lettre recommandée avec son opposant : « Le problème, en décembre, était de débloquer une ligne de trésorerie, mais ça n'a rien à voir avec les capacités financières de la commune ! »

L'opposition a tout de même beau jeu de pointer une certaine précipitation du maire, qui fait construire un pylône sans avoir de locataire et fait voter le Conseil municipal au pas de charge. Au lieu de demander un permis de construire en sa qualité de maire, Dominique Souchaud a en effet procédé en son nom propre. Cette irrégularité devrait logiquement déclencher un contrôle de la sous-préfecture.

« C'était plus simple à traiter au niveau administratif et ça nous évitait un surcoût financier », assume le principal intéressé. Et de concéder : « J'ai bien conscience qu'il s'agit d'une somme énorme pour la commune, mais l'opération sera rentable à moyen ou long terme. Et si nous n'avons pas les subventions, nous ferons un emprunt. »

À Saint-Sulpice, d'aucuns penseront qu'il va peut-être falloir apprendre à se parler avant d'améliorer le réseau téléphonique.

Les éboueurs votent la grève à Veolia

SYNDICAT La CGT a déposé hier un préavis afin d'ouvrir des négociations avec Veolia sur leurs conditions de travail et les salaires

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Les poubelles seront-elles encore ramassées la semaine prochaine ? La menace d'une grève plane depuis hier : la CGT a déposé un préavis qui commencera lundi. « Nous en sommes à un point critique », assure France Guichard. Le délégué syndical de Veolia Châteaubernard a remis à sa direction une liste de revendications. Huit points qu'il espère pouvoir négocier. « Le premier problème, c'est que nos salaires n'augmentent pas », avance l'éboueur, document à l'appui. En 2007, leur salaire horaire s'élevait 12,86 €. Le chiffre a grimpé à 14,81 €, ce qui est loin d'être suffisant à leurs yeux : « Si la direction accepte de négocier, nous demanderons une hausse de 10 % », assure France Guichard.

Un ras-le-bol général

D'autant que leurs conditions de travail apportent leurs lots d'inconvénients, comme l'avance Richard Verguin. « On est dans un métier pénible, rappelle le secrétaire au développement de l'union locale. Les employés sont en contact avec des produits sales, voire dangereux. Pour ces petits salaires, une augmentation ne serait pas de trop. »

Une autre revendication figure en haut de leur liste. Elle concerne les jours de carence en cas d'arrêt maladie. « Ce délai n'a plus lieu d'être, pourfend France Guichard. Je vais demander les résultats du contrat de prévoyance : s'il est excédentaire, le système fonctionne et la carence ne sert à rien. »

Au final, c'est surtout un ras-le-bol qui s'exprime : « Nous n'avons jamais fait grève, précise Thierry Bon-



Thierry Bonnaudeau, Richard Verguin et France Guichard ont présenté une liste de revendication. PHOTO MICHEL AMAT

Conflit avec la Ville de Cognac

■ Le mois dernier, le même syndicat avait alerté sur la décision de Michel Gourinchas de ne plus autoriser la vente des calendriers des éboueurs à Cognac. Une rencontre a eu lieu entre les deux parties. Pour l'heure, rien n'est signé, mais des solutions

sont évoquées pour permettre aux salariés de perpétuer cette tradition sous une autre forme.

La vente des calendriers est présentée comme un complément de salaire indispensable par les éboueurs.

naudeau, encarté à la CGT. On a toujours réussi à négocier, sans en arriver là. Mais maintenant, on n'a pas peur de faire valoir nos revendications.»

La volonté de négocier

Ainsi, France Guichard ne veut même pas attendre l'ouverture des négociations annuelles sur les salaires, considérant que la direction demande trop d'efforts : « Ils voudraient annualiser le temps de

travail, ce qui reviendrait aussi à faire perdre les heures supplémentaires. On est étranglé », fait-il valoir.

Hier soir, Veolia propreté n'a pas donné suite aux questions de « Sud Ouest ». Mais la grève risque d'avoir certaines répercussions au-delà du Cognacais. Les plateformes de Sainte-Sévère et Aytré (17) pourraient se joindre au mouvement. Mais les syndicalistes espèrent pouvoir engager la négociation avant la grève de lundi.

Une année templière chez les Castelbaladins



Les Castelbaladins ne vont pas chômer cette année. PHOTO S. B.

Les Castelbaladins vont souffler leurs dix bougies théâtrales. Il fallait donc une pièce sur mesure pour les douze comédiens. C'est Bernard Cassan, auteur et comédien de la troupe, qui s'y est collé avec délectation. L'ouvrage depuis longtemps sur le métier a reçu un toilettage spécial anniversaire et plonge dans les antichambres familiales d'un couple.

« Ah ! Les parents ! » promet de croustillants dialogues. En cette année anniversaire, font leur retour au sein de la troupe Christophe Blanc ainsi que Janine Audebert, Nathalie Sédack étant la petite nouvelle.

Enthousiasme pour le Castel

Les Castelbaladins ont aussi profité de leur assemblée générale mercredi 17 février, organisée à la salle Jean-Jardif, pour exprimer leur enthousiasme général en faveur du Castel, un espace culturel que les comédiens ont étreigné à l'automne dernier. « Le trac fou, la frousse terrible des débuts » sont désormais de lointains souvenirs pour le metteur en scène Hubert Luqué qui a définitivement coupé le cordon avec la salle des fêtes des Pierrières.

Le Castel justement accueillera cette année le son et lumière « Le sel des Templiers » les 24 et 25 juin prochains. Hubert Luqué, concepteur et metteur en scène, a offert la pri-

meur de l'histoire à ses camarades. Un spectacle qui s'achèvera par une déambulation jusqu'aux abords de la chapelle.

Les derniers trouvères

À l'heure des confidences, Dominique Petit, maire adjointe à la culture, a distillé quelques informations supplémentaires. Le groupe musical Les Derniers trouvères, déjà présents à la Fête des templiers en 2012, avec la participation de Mille Voltes, association locale de danse de couple, animeront la farandole. Quant à la Fête des templiers proprement dite du dimanche 26 juin, Dominique Petit veut de la convivialité : « Patrick Ourtaau, président du comité des fêtes, travaille à un grand banquet (43 mètres de tables). La fête sera aussi orientée vers les enfants. Tout est en train de se mettre en place ».

Nombre de stands limité

La mairie attend une large participation associative et ciblera un nombre limité de stands avec des nouveautés telle la médecine. La manifestation s'étendra des abords de la chapelle au parc du Castel. Pour le premier édile, Pierre-Yves Briand, « la boucle est bouclée. L'implantation du Castel ne faisait pas l'unanimité. On a tenu bon. L'espace culturel offre désormais un beau lieu de vie avec la chapelle ».

Sandra Balian

Première réunion de travail



Le conseil d'administration du comité de jumelage s'est réuni le 18 février. Nicole Namblard, nouvelle présidente est entourée de Michel Derand, vice-président, Nicole Guérin déléguée Durbach, Sandrine Boyer, déléguée Onati Monique Mercier, trésorière, Isabelle Minot, secrétaire. S. BALIAN